

## Contributions relatives au service Conseil énergies

<b>PRESTATIONS PROPOSEES EN EXTERNE</b>	
	<b>Contributions 2024</b>
<i>Diagnostic de Performance Energétique (DPE)</i>	<b>6,5 % HT</b> <b>Du devis TTC</b>
<i>Audit énergétique bâtiment</i>	
<i>Audits techniques des installations thermiques</i>	
<i>Assistance à la passation d'un marché d'exploitation des installations thermiques</i>	
<i>Suivi du contrat d'exploitation des installations thermiques</i>	
<i>Diagnostic du contrat d'exploitation des installations thermiques</i>	
<i>Maîtrise d'œuvre pour des travaux d'efficacité énergétique des bâtiments</i>	
<i>Etude de faisabilité pour un projet en énergies renouvelables : bois énergie, géothermie, solaire thermique et solaire photovoltaïque</i>	
<i>Études de structures métalliques et bois</i>	
<i>Commissionnement (Projets EnR)</i>	
<i>Maîtrise d'œuvre pour un projet en énergies renouvelables : bois énergie, géothermie, solaire thermique, solaire photovoltaïque</i>	
<i>Marchés de maintenance, de télésurveillance / suivi, nettoyage, des installations photovoltaïques</i>	
<i>Fourniture de matériels et d'équipements</i>	
<i>Schéma Directeur Immobilier et Energétique (SDIE)</i>	
<i>Surveillance de la qualité de l'air intérieur</i>	
<i>Monitoring</i>	

<b>Logiciel de suivi énergétique</b>				
<b>PRESTATIONS</b>	Paramétrage (1ère année)	Service annuel (Années suivantes)	Formation Administrateur (1 jour, groupe de 2 à 4)	Formation Consultants (1/2 jour, groupe de 6 à 10)
<b>Prix (en € HT)</b>	4,80 €/Pts de livraison/an	4,80 €/Pts de livraison/an	960 €/groupe	480 €/groupe
<b>TVA 20%</b>	0,96 €/Pts de livraison/an	0,96 €/Pts de livraison/an	192 €/groupe	96 €/groupe
<b>Prix (en € TTC)</b>	5,76 €/Pts de livraison/an	5,76 €/Pts de livraison/an	1 152€/groupe	1 152€/groupe

<b>PRESTATIONS PROPOSEES EN INTERNE</b>	
	<b>Contributions 2024</b>
<b>Missions à la carte</b>	
<b>Conseil en orientation énergétique</b>	
<i>Communes rurales</i>	<b>1 300 €</b>
<i>Communes urbaines ou autres</i>	<b>1 800 €</b>
<b>Accompagnement projet en énergies renouvelables : bois énergie, géothermie, solaire thermique et solaire photovoltaïque</b>	

<b>PRESTATIONS PROPOSEES EN INTERNE</b>	
<i>Accompagnement sans suite donnée au projet par le membre (abandon suite à l'étude d'opportunité)</i>	
Communes rurales	500 €
Communes urbaines ou autres	800 €
<i>Accompagnement de réalisation suite à l'étude opportunité validée par le membre</i>	
Communes rurales	1 300 € + 0,6 %
Communes urbaines	1 800 € + 0,9 %
<b>Certificats d'Economie d'Energie (CEE)</b>	
Communes rurales	25 % de la valorisation CEE
Communes urbaines ou autres	
<b>Accompagnement pour un projet de rénovation énergétique de bâtiment</b>	
Communes rurales	2 200 € + 0,6 %
Communes urbaines ou autres	4 800 € + 0,9 %
<b>Optimisation annuelle du monitoring énergétique</b>	
Communes rurales	Part fixe : 400 € + 100 € / bâtiment
Communes urbaines ou autres	Part fixe : 600 € + 125 € / bâtiment
<b>Convention d'économe de flux énergétique</b>	
<i>Population communale maximale pour mission : 5 000 habitants</i>	
<b>Collectivités <u>SANS</u> bâtiment assujettis au décret tertiaire</b>	
<b>1ère SIGNATURE - ANNEE 1 à 3</b>	
Tarif plancher communes <b>de moins de 1 000 habitants</b>	1 700 €
Tarif annuel pour les communes <b>de plus de 1 000 habitants</b>	1,70 € / H
Tarif annuel pour les communautés	2 500 € / site
<b>1ère SIGNATURE - ANNEE 4 et 5 / RENOUELLEMENTS</b>	
Tarif plancher communes <b>de moins de 1 000 habitants</b>	1 300 €
Tarif annuel pour les communes <b>de plus de 1 000 habitants</b>	1,30 € / H
Tarif annuel pour les communautés	1 500 € / site
<b>Collectivités <u>AVEC</u> bâtiments assujettis au décret tertiaire</b>	
<i>Tarif plancher communes de moins de 1 000 habitants et convention de 5 ans (années 1 à 3 ou années 4 et 5 / Renouvellements) + (1) Détection des sites soumis et choix de l'année de référence + (2) Suivi énergétique annuel et renseignement sur la plateforme OPERAT + (4) Dossier de modulation technique</i>	
Communes de moins de 1 000 habitants	1 700 € ou 1 300 €+ (1) 600 € / site + (2) 200 € / site + (4) Devis externe
<i>Tarif annuel communes de plus de 1 000 habitants pour convention de 5 ans (années 1 à 3 ou années 4 et 5 / Renouvellements) + (1) Détection des sites soumis et choix de l'année de référence + (2) Suivi énergétique annuel et renseignement sur la plateforme OPERAT + (4) Dossier de modulation technique</i>	
Communes rurales	1,70 € ou 1,30 € / H+ (1) 600 € / site + (2) 200 € / site + (4) Devis externe

**PRESTATIONS PROPOSEES EN INTERNE**

<i>Communes urbaines ou autres</i>	<b>1,70 € ou 1,30 € / H+ (1) 900 € / site + (2) 300 € / site + (4) Devis externe</b>
------------------------------------	--

**Accompagnements liés au Décret Tertiaire****Détection des sites soumis et choix de l'année de référence**

<i>Par site / Communes rurales</i>	<b>600 €</b>
<i>Par site / Communes urbaines ou autres</i>	<b>900 €</b>

**Suivi énergétique annuel et renseignement sur la plateforme OPERAT**

<i>Par site / Communes rurales</i>	<b>200 €</b>
<i>Par site / Communes urbaines ou autres</i>	<b>300 €</b>

**Accompagnement annuel complet de mise en conformité**

<i>Par site / Communes rurales</i>	<b>1 800 €</b>
<i>Par site / Communes urbaines ou autres</i>	<b>2 500 €</b>